Stijn BRUSSELMANS

T: 03 244 15 60
F: 03 238 41 40
E: s.brusselmans@elegis.com
Bureau(x): Anvers

Stijn Brusselmans a obtenu le diplôme de licencié en droit (Universiteit Antwerpen 2008 – avec distinction) ainsi qu'un master de spécialisation en droit de l'environnement (Universiteit Gent 2009 – avec grande distinction).
En 2009 il a été inscrit au barreau d'Anvers et a entamé sa carrière auprès d'elegis.
Stijn Brusselmans est spécialisé en droit public et administratif et tout particulièrement en droit de l'aménagement du territoire, le droit de l'urbanisme (y compris les mesures de réparation) et le droit de l'environnement. Dans ces matières il a acquis une profonde expérience en ce qui concerne les procédures auprès des tribunaux civils et des juridictions administratives comme le Conseil d'Etat, le Raad voor Vergunningsbetwistingen (Conseil pour la Contestation des Autorisations) et le Milieuhandhavingscollege (la Cour environnementale de la Région flamande). Il conseille des autorités, des entreprises et des particuliers.

Langue

Néerlandais
Anglais
Français